



**CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT**  
MRC DE BÉCANCOUR

Centre-du-Québec

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Le fonds local de solidarité, un levier important pour le développement économique local**

**Bécancour, le 10 février 2011** – Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Bécancour et Fonds locaux de solidarité FTQ ont conclu une nouvelle entente concernant le Fonds local de solidarité (FLS) MRC de Bécancour anciennement connu sous le nom de SOLIDE.

Selon les clauses de cette entente, Fonds locaux de solidarité FTQ augmentera son financement de 250 000 \$ à 750 000 \$, ce qui permettra dorénavant de faire des investissements pouvant atteindre 100 000 \$ par entreprise. De plus, le FLS pourra dorénavant intervenir dans tous les secteurs d'activité priorités par le CLD incluant les entreprises d'économie sociale.

Le président du comité d'investissement commun (CIC), M. Maurice Richard, a mentionné que « le FLS est un levier important pour le développement économique local.

Depuis sa création en 1996, avec son fonds initial de 500 000 \$, le FLS MRC de Bécancour a répondu à sa mission en investissant plus de 1,5 M \$ dans 64 entreprises permettant la création et le maintien de 700 emplois ». Selon le président, ces résultats sont convaincants et confirment la pertinence d'un tel fonds dans la MRC de Bécancour.

Pour sa part, M. Jean-Guy Paré, président du CLD, a souligné « que le fonds local de solidarité est un fonds géré par le CLD, permettant de soutenir les entrepreneurs qui ont besoin d'un financement pour le démarrage, l'acquisition et l'expansion d'entreprises dans le but de créer ou de maintenir des emplois durables et de qualité. Jumelé avec le fonds local d'investissement (FLI) également géré par le CLD, il permettra des investissements pouvant aller jusqu'à 175 000 \$ par entreprise ».

La mise en œuvre du FLS est l'initiative de la MRC de Bécancour qui s'est associée à différents partenaires locaux, dont les Caisses populaires Desjardins de la MRC de Bécancour, le ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation, le CLD de la MRC de Bécancour et Fonds locaux de solidarité FTQ pour constituer le fonds initial. Dans le cadre de cette association de partenariat, M. Yvan Béliveau, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Gentilly, « s'est dit heureux d'annoncer, au nom des Caisses populaires Desjardins de la MRC de Bécancour, une contribution additionnelle au montant de 25 000 \$ au fonds local de solidarité (FLS). Cette contribution financière s'ajoute aux 18 000 \$ versés en 2004 à la SOLIDE. Les Caisses désirent ainsi contribuer au développement et à la réussite des gens d'affaires de son milieu ».

Le directeur général de Fonds locaux de solidarité FTQ, M. Jean-René Laforest, a mentionné que « la réorganisation annoncée aujourd'hui est le fruit de la volonté de se coller davantage aux besoins exprimés par le milieu, notamment en ce qui concerne les secteurs d'activité admissibles qui sont dorénavant en lien avec les priorités du milieu. Il rappelle également que, depuis le début des FLS en 1991, les 87 FLS du Québec ont investi 79 M \$

dans près de 2500 entreprises générant des investissements de plus de 1 milliard \$ et contribuant à la création ou au maintien de 23 000 emplois ».

### **À propos de Fonds locaux de solidarité FTQ**

Fonds locaux de solidarité FTQ est une société en commandite créée en partenariat par le Fonds de solidarité FTQ et la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) en 1991. Sa mission est d'investir dans les fonds locaux de solidarité afin de les aider à développer et à soutenir l'entrepreneuriat, la création d'emplois et l'économie locale.

### **À propos du CLD de la MRC de Bécancour**

Le CLD est un organisme de la MRC de Bécancour dont la mission est de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux en vue de favoriser le développement de l'économie, de l'entrepreneuriat et la création d'emplois dans le cadre d'un partenariat avec la MRC de Bécancour.

- 30 -

#### **Pour renseignements :**

CLD de la MRC de Bécancour  
M<sup>me</sup> Diane Daviault, directrice générale  
Tél. : 819 298-2070  
Courriel : [d.daviault@cldbécancour.qc.ca](mailto:d.daviault@cldbécancour.qc.ca)

Fonds locaux de solidarité FTQ  
M. Jean-René Laforest, directeur général  
Tél. : 1 866 624-1634  
Courriel : [jlaforest@fondstq.com](mailto:jlaforest@fondstq.com)



De gauche à droite : M. Pierre Baril, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Lévrard, M. Simon Lemay, directeur général de la Caisse Desjardins Godefroy, M. Yvan Béliveau, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Gentilly, M. Maurice Richard, président du Comité d'investissement commun (CIC) et préfet de la MRC de Bécancour, M. Jean-Guy Paré, président du CLD de la MRC de Bécancour, M. Guy Lupien, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne et M. Bertrand Martel, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Sylvere.